

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L' Abeille.

11eme Année.

"Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

11eme Année.

VOL. XI.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 16 MAI, 1878.

No. 29.

La fête de Mgr de Laval.

Certaines solennités, d'abord assez restreintes, voient peu à peu s'agrandir le cadre qui leur était primitivement destiné, et des commencements relativement humbles ne donnent pas toujours raison de conclure que l'avenir ne déploiera pas des pompes auxquelles on n'avait pas songé d'abord. Cette considération s'applique surtout à ces fêtes de famille, si fréquentes dans une communauté comme la nôtre, et qui laissent dans nos âmes de si agréables souvenirs.

Pour nous borner, parlons aujourd'hui de la seule fête de Mgr de Laval au Séminaire, et tâchons d'en tracer brièvement l'histoire. Elle ne remonte pas à une date très-reculée. Ce fut le 30 avril 1849 que, pour la première fois, les élèves du Séminaire célébrèrent d'une manière solennelle l'anniversaire de la naissance de leur insigne bienfaiteur.

M. le Supérieur, alors élève de physique, fit le discours de circonstance.

Cependant nous voyons que déjà auparavant ce jour était comme revêtu d'un cachet particulier. C'était un jour de réjouissance, mais la manifestation de cette joie ne recevait pas cette espèce d'organisation qui crée ce qu'on appelle une fête proprement dite. La reconnaissance, grâce à Dieu, n'a jamais été une étrangère parmi nous, mais elle était alors comme une fleur cachée, que chacun portait en soi-même, sans que l'idée vint à personne d'en faire un bouquet unique, et de réunir les efforts communs dans une manifestation qui fût comme le reflet public des sentiments privés.

Voici comment se chômait alors cet anniversaire. L'étude du soir était retranchée et remplacée par des discours et des morceaux de musique.

En 1850 le programme était encore assez court. Le corps de musique joua "la Canadienne," puis il y eut chanson de circonstance et discours français par M. l'abbé J. Quinan, alors élève de philosophie junior. La musique se fit de nouveau entendre pour céder la place à M. l'abbé C. Legaré, alors élève de rhétorique, qui, dans un discours latin fort remarquable pour la composition et le débit, fit l'éloge de Mgr de Laval.

Le tout se termina par "Dieu sauve la Reine."

M. l'abbé A. Verreau, principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, alors élève du grand séminaire, composa pour la circonstance une ode latine qui fut chantée et que nous sommes heureux de publier aujourd'hui. La musique avait été composée par M. Dessane.

Iste quis surget puer ? O futurum
Saeculum pandens, quis aperta nobis
Talis heroum sobolis valebit
Dicere fata ?

Jam sacro ducit Deus e recessu
Qui, novâ lustrans regione silvas,
Lumen inculte cupidaque genti
Præbeat altum.

Barbari nunquam celeres sagittas,
Invide lingue maledictæ nunquam
Aggredi aut casu metuit tenaci
Fortior ire.

Talia, o pastor generose, cepta
Sustinens, misis Fideique Sanctæ
Aureum seculum referes, peccenne
Et tibi nomen.

Tuque nascentem puerum celebrans,
Dulce cui debes animi levamen,
O brevi florens Canadæ juvenus
Gaudia funde.

Le célèbre Brownson assistait à la fête et voulut bien adresser la parole aux élèves. La chronique ajoute encore que M. l'Econome ne resta pas en arrière, et sut montrer que ce jour était écrit en lettres d'or dans le journal culinaire de la maison. Comme on le voit les bonnes choses ne datent pas d'hier.

Les années suivantes cette petite fête de famille, tout en gardant le caractère d'intimité qu'elle avait eu d'abord, revêtit cependant un éclat nouveau. Il y eut toujours des discours et de très-beaux discours français, anglais et latins, composés et prononcés par les élèves. Il fait plaisir de voir parmi les orateurs de cette époque, relativement éloignée, les noms des hommes qui occupent aujourd'hui des positions très-distinguées parmi nous. Mgr B. Paquet, MM. les abbés L. Beaudet, J. Chandonnet, M. A. Marmet enlevé par une mort prématurée à l'estime et à l'amitié de tous ses confrères, etc., etc.

La partie musicale se développait parallèlement à la partie littéraire et les orphéonistes d'alors nous devançaient en exécutant les plus belles mélodies du "Christophe Colomb" de F. David, etc. Cela soit dit sans omettre le corps de musique, maintenant "la Société Ste-Cécile", qui a toujours tenu le premier rang parmi nos sociétés musicales.

En 1853 une séance académique fut donnée le 30 avril, et Mgr de Laval y eut sa bonne part. On continua durant quelques années de fêter de cette manière notre fondateur. Sans doute ces petites récréations littéraires, instituées dans le but spécial d'encourager et de récompenser le travail parmi ses enfants, devaient être spécialement agréables à Mgr de Laval. D'ailleurs ces séances se faisaient avec une solennité extraordinaire. Ainsi dans celle du 30 avril 1853, les élèves exécutèrent onze morceaux de musique vocale et instrumentale, sans compter les discours de circonstance qui ne firent jamais défaut.

En 1859 la solennité eut lieu le 16 juin, et elle prit un éclat inconnu jusqu'alors. C'était le 200^e anniversaire de l'arrivée de Mgr de Laval. Les réjouissances commencèrent la veille par une soirée littéraire où l'on mit en relief les avantages d'un cours d'études comme le nôtre. Ici encore les orateurs qui y prirent part sont maintenant connus de tous ; citons leurs noms, afin de montrer que les succès de collège sont souvent le prélude de ceux qui nous attendent plus tard dans la vie. C'était MM. L. Paquet, E. Méthot, A. Pelletier, Nap. La-liberté, C. A. Delâge, J. Gagné, A. Le-pape, M. Chabot, L. Leclerc et N. Cinq-Mars.

Le même jour le Dr H. Larue soutenait avec le succès le plus complet sa thèse pour le doctorat en Médecine, et recevait le lendemain le premier diplôme de docteur donné par l'Université Laval, sur examen.

Le soir du 16 il y eut grand concert, avec deux discours prononcés l'un par Mgr l'Archevêque, alors prêtre du Séminaire, et l'autre par l'Hon. U. J. Tessier, J. C. S., professeur de procédure à la faculté de Droit. Cette soirée ne finit qu'à 11½ heures. C'était le premier concert donné à l'Université ; il était dirigé par M. l'abbé Morel. Les différents appartements de l'Université avaient été bénits la veille par Mgr Horan.

Abrégeons, car nous touchons ici à l'histoire tout-à-fait contemporaine. Cette série de grands concerts, inaugurée avec tant de pompe en 1859, se continua à peu près sans interruption durant les années suivantes ; et chaque fois le retour du 30 avril ajouta une nouvelle

perle à l'écrin déjà si riche de nos joyeuses fêtes.

Parmi ces soirées, celle de 1863 occupe un rang spécial. C'était le 200^e anniversaire de la fondation du Séminaire. Il serait inutile de rappeler ici les différentes circonstances de cette journée mémorable, une des plus belles qu'ait jamais vues le Séminaire de Québec. Qu'il nous soit cependant permis de noter l'empressement avec lequel les citoyens de Québec, par l'entremise du procureur M. Jolicœur, les membres du parlement, représentés par l'Hon. Turcotte, et le clergé du diocèse, par l'organe de Mgr C. F. Cazeau, présentèrent en ce jour au séminaire leurs félicitations les plus sincères et les meilleurs souhaits pour l'avenir. La journée fut des plus joyeuses et le soir le *grand concert* se termina seulement à 11 $\frac{1}{2}$ heures.

Cependant, dans quelques circonstances, on laissa à chacun en particulier le soin de chômer ce glorieux anniversaire, comme v. g. en 1866 où la crainte de l'invasion du choléra asiatique avait fait avancer d'un mois les examens du baccalauréat. Il eût été trop malheureux d'enlever aux élèves un temps qu'ils étaient obligés de consacrer tout entier à la préparation du terrible examen, et la soirée fut sacrifiée.

De même encore à différentes reprises elle fut ou avancée ou retardée, à l'occasion de quelques anniversaires fameux qu'on voulait célébrer avec plus de pompe. Citons entre autres l'année 1869, où elle fut donnée le 9 avril, jour des noces d'or de Pie IX; l'année 1874, où la célébration solennelle de 60^e centenaire de St Thomas d'Aquin le 6 mars, prit la place de la fête du 30 avril; l'année 1877, où, comme on se le rappelle encore, toutes les réjouissances furent réservées pour l'arrivée à Québec de Son Excellence Mgr Couroy, Délégué Apostolique au Canada.

Cependant dans ces différentes circonstances on organisa toujours des soirées intimes qui ne manquaient pas d'un certain charme. Les anciens élèves se rappellent cette séance si curieuse qui fut donnée par la société Laval, en 1869, séance dans laquelle on représenta les négociations de M. de Callières avec les Indiens, lors de la conclusion de la paix générale en 1701 aux Trois-Rivières. Ils n'ont pas oublié le pittoresque des costumes et des langages qui fut alors déployé, pas plus que les manières et les coutumes sauvages de nos anciens Indiens, qui furent imitées aussi bien que possible, par des gens civilisés comme nous.

Me sera-t-il permis de rappeler en terminant cette grande fête de la seconde réunion de l'Institut, qui eut lieu le 30 avril de l'année dernière. Certes cette fête, pour être plus intime, n'en fut pas

moins brillante, et elle peut compter sans doute parmi les plus intéressantes soirées données à l'Université Laval.

Espérons que la grande cérémonie du 23 courant sera le digne couronnement de tous ces jours de liesse. Mgr de Laval vient reposer définitivement parmi ses enfants et ses protégés; ce serait un malheur si les démonstrations de joie que l'on prépare à cette occasion n'égalent pas, ne surpassent pas même les déploiements d'autrefois. Et cela d'autant plus qu'il nous semble déjà voir luire l'aurore du jour où notre fondateur prendra rang parmi les saints de notre Église canadienne.

X. Y. Z.

L'Abelle.

"Forsan et hæc olim meminisse juvabit."

QUÉBEC, 16 MAI 1878.

Translation intime des restes de Mgr de Laval.

Mercredi, à 4 heures P. M., avait lieu la translation des restes mortels de Mgr de Laval à la Chapelle du Séminaire, où ils seront exposés pendant huit jours.

Il y a près de deux siècles, cette même dépouille mortelle quittait l'humble toit du Séminaire pour aller reposer sous les voûtes de la Cathédrale. Aujourd'hui, ce n'est pas cette modeste demeure d'autrefois qu'elle a laissée de nouveau, c'est l'Université Laval, destinée à perpétuer la gloire de son nom et le souvenir de ses travaux. Alors ces restes étaient l'objet d'une grande vénération et d'un regret universel; aujourd'hui, c'est presque un culte que rendent au Fondateur du Séminaire et de l'Église du Canada, tous les catholiques avec ses enfants reconnaissants.

Voici l'ordre de la procession :

Le corps de musique du Séminaire.

La croix, portée par un séminariste en dalmatique noire, et deux acolythes.

Les enfants de chœur et au delà de 40 prêtres.

Le corps, porté par les six membres les plus anciens du Conseil : M. le Supérieur, T. E. Hamel V. G., M. M.-E. Méthot Professeur de Théologie, M. A. Legaré Procureur, M. C.-Et. Legaré Directeur du Grand-Séminaire, M. P. Roussel Directeur du Pensionnat, et M. Ls. Beudet Préfet des Études, tous revêtus de dalmatiques violettes, anciens ornements donnés à la cathédrale par Louis XIV.

Les glands d'or, attachés au cercueil, étaient tenus par M. Jos. Auclair Curé de Québec, le Rév. P. Saché Supérieur des Jésuites, M. G. Lemoine Chapelain des Ursulines, M. P. Lagacé Principal de l'École Normale, M. T. E. Beaulieu

Chapelain de l'Hôtel-Dieu, et M. G.-P. Côté Vicairo à la Basilique, en chapes violettes, ornements de Louis XIV.

Six élèves, en soutane violette et cotta, portant un certain nombre des couronnes présentées à Mgr de Laval.

Les professeurs de l'Université et les élèves, en costume.

Les élèves de la grand'salle, avec bannière.

Les élèves de la petite salle, avec bannière.

Les externes avec bannière et drapeaux.

Les ouvriers et les domestiques du Séminaire.

La foule encomrait les abords de l'Université, les rues par lesquelles devait passer le cortège, et la place de la Basilique.

La procession se mit en marche à 4 heures précises, et défila par les rues des Remparts, Hébert et Ste-Famille. Au départ, le corps de musique exécuta une marche funèbre, suivie du chant du *Miserere*, puis un nouvel air du corps de musique pour la rentrée à la Chapelle. À 4 $\frac{1}{2}$ heures, les restes vénérables de Mgr de Laval étaient déposés sous un magnifique catafalque à l'endroit où l'on a lieu de croire qu'il rendait le dernier soupir il y a 170 ans.

Le chœur de l'orgue chanta le *Libera*, harmonisé par M. A. Dessane, et Mgr Cazeau fit l'absoute. Aussitôt après la cérémonie, la foule inonda la Chapelle, et le flot du peuple se succéda sans interruption près des restes vénérés. Les fidèles s'empressent d'y faire toucher différents objets de piété.

Les Décorations.

Les décorations étaient magnifiques à la porte de l'Université, dans les rues Hébert, Ste-Famille et dans l'entrée du Séminaire. Partout se déployait une foule de pavillons aux couleurs les plus variées et portant quelques petites banderolles violettes en signe de deuil.

Plusieurs citoyens avaient en outre orné le devant de leurs maisons de tentures chargées de différentes inscriptions en l'honneur de Mgr de Laval. Nous citons entre autres M. Ernest Gagnon, Madame Veuve Balzaretto, Madame Veuve V. Cazeau, M. Montambault, avocat, M. G. Amyot, avocat.

Mais dans notre chapelle l'ensemble était réellement féerique. On n'aurait pu imaginer rien de mieux : c'était vraiment royal.

Les murs disparaissaient sous de longues draperies violettes et blanches, couvertes de fleurs de lis; et le long de la corniche, surmontée elle aussi de fleurs de lis, courait une banderolle blanche bordée de violet. Un grand rideau de même couleur séparait le chœur de la

nef, et au-dessus de l'autel on avait élevé un baldaquin auquel étaient fixées des bandes de mousseline blanche fleurdelisée. Les fenêtres, complètement recouvertes de tentures violettes laissaient pénétrer dans le temple une lumière affaiblie, jetant un voile mystérieux sur tout ce deuil.

Au centre de l'église, et dominant tout l'ensemble, les armes de Mgr de Laval, œuvre de M. O'Leary, séminariste, s'élevaient majestueuses et rayonnantes. De leur base s'échappaient quatre immenses banderolles fleurdelisées qui venaient s'appuyer sur des pyramides placées aux coins du catafalque. Ces pyramides disparaissaient sous les couronnes offertes à Mgr. de Laval et portées par nos confrères durant la procession. Enfin tout près des ossements quatre anges, plus blancs que la neige et les yeux au ciel, semblaient contempler Mgr de Laval, mêlé à la troupe des Bienheureux, et bénissant ses enfants avec amour.

L'effet de cet ensemble était grandiose, et le visiteur en pénétrant dans la chapelle en était profondément impressionné, d'autant plus qu'une foule d'inscriptions, placées de chaque côté de la nef, lui faisaient connaître le but de cette démonstration, en même temps que les vertus du héros qui en était l'objet.

Suspendues à la balustrade de notre tribune se trouvaient les armes des cinq sociétés qui composent l'Institut. Touchante illusion, on espérait sans doute que Mgr de Laval, sortant un instant de sa tombe, verrait avec plaisir les progrès réalisés depuis sa mort par ses chers enfants.

Que dire maintenant du maître-autel, orné avec le goût le plus exquis, sous la direction de MM. les abbés G. Fraser et G. Hamilton! Le Saint-Sacrement avait été transporté à l'autel St-Louis de Gonzague où il doit rester jusqu'à la cérémonie de la semaine prochaine.

Telle était notre chapelle mercredi dernier, telle elle doit rester jusqu'à jeudi prochain, où aura lieu la grande procession à travers la ville.

Le souvenir des vertus héroïques de l'illustre prélat, Mgr de Laval, à traversé les siècles : l'affluence immense du peuple accouru de toutes parts à l'imposante cérémonie l'atteste avec éloquence. Puisse ce grand serviteur de Dieu ne pas rester insensible à tant de marques de reconnaissance et de respect et nous prouver par de nouveaux miracles son crédit auprès de Dieu! Puisse l'Eglise glorifier un jour le grand apôtre du Canada, et placer sur nos autels ses cendres devenues l'objet de la vénération universelle!

Nous continuons la liste des couron-

nes et bouquets présentés pour orner le tombeau et le catafalque de Mgr de Laval.

XVI. Le Séminaire de Québec, une couronne en fleurs de cire, avec l'inscription : "A Mgr de Laval, le Séminaire de Québec à jamais reconnaissant," écrit au bas des armes de Mgr de Laval.

XVII. Les élèves de l'Université, une guirlande avec l'inscription : "Les universitaires."

XVIII. Hôpital du Sacré-Cœur, une grande couronne le pensee et d'œillets blancs, avec les inscriptions suivantes : "Sacré-Cœur de Jesus, glorifiez votre serviteur,"

"Cœur Immaculé de Marie
Vous repûtes les prémices de ses travaux,
Il vous consacra sa vie,
Qu'auprès de votre autel, l'on vénére son
[tombeau.]

"Cœur très-pur de St-Joseph, exaltez la justice de votre imitateur."

XIX. Le Cercle Catholique, une couronne avec banderolles.

XX. Le Collège de Lévis, une couronne avec croix et banderolle.

XXI. Les ouvriers du Séminaire, une très-riche couronne à fleurs de lis d'or.

XXII. Les serviteurs du Séminaire, une grande couronne avec immortelles, raisins d'argent et une colombe portant l'inscription : "A Mgr de Laval, les serviteurs du Séminaire, au nom des frères donnés."

XXIII. La famille de l'Hon. F. Langelier, une couronne avec colombe et ancre, avec l'inscription : "A Mgr de Laval, la famille de l'Hon. F. Langelier, gage d'espérance."

XXIV. Madame P.-A. Tremblay, un bouquet de fleurs.

XXV. La famille N. Lemieux, une guirlande en fleurs de cire.

XXVI. La famille de Madame Veuve J.-B. Livernois, une guirlande en fleurs de cire, surmontée de deux petits anges.

XXVII. Monsieur et Madame Ernest Livernois, une guirlande en fleurs de cire.

XXVIII. Mademoiselle M. E. L..... une guirlande en fleurs de cire.

XXIX. M. V.-A. et Delle M.-M., une guirlande.

XXX. La paroisse de St-Jean-Chrysostôme, une couronne de fleurs avec colombe.

XXXI. La famille de M. Théophile Hudon, une couronne de fleurs.

XXXII. La Caisse d'Economie de Notre-Dame, une ancre en fleurs de grande richesse.

XXXIII. Les Professeurs de quatre facultés de l'Université Laval, une splendide couronne des "Enfants de France," surmontée des armes de Mgr de Laval et de l'Université.

XXXIV. Une croix en cire, ornée de fleurs, offerte par M. le Procureur. Toutes ces couronnes ou guirlandes portent l'inscriptions : "Hommage à Mgr de Laval."

XXXV. L'Ecole Normale Laval, une couronne avec l'inscription : "A l'illustre promoteur de l'Instruction publique au Canada."

XXXVI. La Société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur, une couronne de fleurs.

XXXVII. Le Curé, les Vicaires et les Fabriciens de N. D. de Québec, un Maria ou fleurs avec l'inscription : "A celui qui pendant 170 ans reposa dans le sanctuaire de notre église."

Inscriptions placées dans la nef de la chapelle du Séminaire :

Du côté de l'épître :

Dieu aye au premier baron chretien.
Justus ut palma florebit.
Bonus pastor animam dat pro ovibus.
Osa tua quasi herba germinabant.

Hic erit requies mea in seculum seculi
Du côté de l'évangile :

Deus patrum vestrorum misit me ad vos.
Ite docete omnes gentes.
Edocuit nos viam bonam
In memoria eterna erit justus.
Custodit Dominus ossa justorum.

Nous donnons la liste des couronnes placées avec les ossements dans le cercueil on verre. Ces couronnes sont assez nombreuses, grâce à la forme donnée à la tombe qui laissait libre un espace considérable au-dessus du coussin de velours sur lequel sont fixés les ossements.

La couronne du Séminaire est placée au milieu du cercueil.

Il y a de plus la couronne des Sœurs de la Charité, de Madame Langelier, la croix des Dames du Bon Pasteur, la croix offerte par M. le Procureur, une guirlande en cire de la famille N. Lemieux, une autre de Madame Veuve J.-B. Livernois; cette couronne est surmontée de deux anges. Ajoutez encore une guirlande donnée par Dlle M.-E.***, une autre par V.-A. et M.-M. et enfin la guirlande présentée par Monsieur et Madame Ernest Livernois.

Durant la procession, l'ancre de la Caisse d'Economie était fixée sur l'extrémité du cercueil et la couronne des facultés était placée au-dessus.

Sur les côtes du brancard pendaient des draperies de velours violet, auxquelles on avait attaché les couronnes du Collège de Lévis, du Grand-Séminaire, de la Philosophie senior, de la Rhétorique et des ouvriers.

Nécrologie.

Hier, mercredi, la nouvelle nous est arrivée de la mort de M. Elzéar Hudon, élève de Physique : pour la cinquième fois, l'ange du trépas choisit dans nos rangs; ne fallait-il pas que la Physique payât son tribut? Si nous ne réfléchissons pas cette fois sur ce qu'est notre vie, assurément c'est notre faute! Qui de nous songeait, en voyant notre confrère et ami prodiguer cet hiver encore des flots de gaieté, soulever nos applaudissements, dans le rôle principal d'une pièce comique, qui pouvait songer que, trois mois après, ce serait son tour de mourir?

Il est mort dans le mois de la verdure, des premières fleurs des pieux cantiques, le mois de Marie, le plus beau de

l'année; il est mort à la fin de ses études, sans avoir connu les cruelles incertitudes du choix d'une carrière, ni les angoisses de la vie; il porte sans travaux la couronne sacerdotale que d'autres doivent mériter par tant de fatigues: nous n'avons pas à pleurer sur sa tombe. Il a pu penser à la mort, la consommation, qui l'a emporté, en donne le temps: il est bien heureux!

R. I. P.

L'espace nous manque aujourd'hui pour donner de plus amples détails.

Nous avons la douleur d'apprendre la mort de Malaine George Larue, N. P., St-Roch de Québec. Elle était mère de deux de nos confrères.

Nouvelles Locales.

Les travaux de réparation intérieure de la Basilique sont complètement terminés et la plus exquise propreté y règne maintenant partout. Les paroissiens de Notre-Dame de Québec doivent être heureux des quelques sacrifices qu'ils ont faits pour arriver à ce résultat. Dimanche dernier, Monsieur l'abbé Côté a remercié publiquement les citoyens du généreux concours qu'ils ont tous si volontairement prêté en cette circonstance, et il a fait une mention spéciale des souscriptions de l'Archevêché, du Séminaire, de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, et de deux riches marchands de cette ville (M. I. Thibaudeau et M. Shehyn, nous dit-on), dont les offrandes réunies ont couvert plus de la moitié des dépenses.

Avec cette toilette toute fraîche, notre vieille cathédrale est prête pour les grandes solennités qui se préparent et qui attireront dans son enceinte un si grand nombre de fideles et de visiteurs étrangers.

Son Excellence Mgr Conroy doit arriver à Québec dimanche, ou dans les premiers jours de la semaine prochaine.

M. J.-E. Livernois, artiste photographe, a pris la photographie des ossements de Mgr de Laval tels qu'ils se trouvaient à l'Université, avec toutes les couronnes et guirlandes qui les recouvraient. Cette photographie est excellente, comme sont d'ailleurs toutes celles qui sortent de l'atelier de M. E. Livernois.

Les autorités d'Ottawa ont gracieusement accordé la permission de tirer une salve de cent coups de canon, durant la grande procession de jeudi prochain.

On nous informe que M. l'abbé E. Roy, vicaire de St Gervais, doit partir dans quelque temps pour un tour en Europe. Nos meilleurs souhaits de bon voyage.

M. l'abbé F. Laliberté est nommé curé

de St-Henri, et M. l'abbé O. Naud curé de St-Severin.

Premiers.

	<i>Rhétorique.</i>
C. Leclerc,	Version grecque.
	<i>Seconde.</i>
N. Angers,	} Instruction religieuse
E. Roy,	
E. Roy,	Thème latin
	<i>Troisième.</i>
A. Bernier,	Narration française
	<i>Quatrième.</i>
P. O'Reilly,	Arithmétique.
	<i>Cinquième.</i>
E. Plamondon,	Exercice français et géographique
J. Simard,	Géographie.
	<i>Méthode.</i>
J. Trudelle,	} Version latine
Alf. Lefavre,	
F. X. Feuilletault,	Thème latin.
	<i>Sixième.</i>
A. Rémillard,	Exercice français et explication.
J. Lemieux,	Explication.
C. Roy,	Exercice anglais.
	<i>Septième.</i>
A. Beaudry,	} Thème latin.
J. Gingras,	
	<i>Huitième.</i>
J. Frenette,	Exercice français.

Musée de Zoologie.

Les requins.

Le curateur du Musée Zoologique de l'Université a bien voulu nous communiquer les intéressants détails qui suivent sur la famille des requins telle que représentée au Musée de Zoologie:

"La famille des requins ou squalés, *squalidae*, se trouve actuellement représentée dans la collection ichthyologique de l'Université Laval par les trois espèces suivantes: l'aiguillat commun *acanthias vulgaris*, le requin à courtes nageoires *scymnus brevipinna*, et le requin du maquereau *lamna punctata*.

"Les deux premiers sont dus à la générosité de l'honorable P. Fortin, auquel l'Université Laval est en outre redevable d'un grand nombre de pièces zoologiques très-rares, entre autres, d'une collection presque complète des palmipèdes du golfe St-Laurent.

"La dernière espèce a été présentée par N. Lavoie, Ec., M. D. L., commandant du vapeur destiné à protéger nos pêcheries dans le golfe.

"C'est un spécimen remarquable par sa beauté et sa grande taille qui dépasse sept pieds en longueur; il constitue une précieuse acquisition pour le musée zoologique.

"Ces trois espèces de requins habitent les eaux salées du St-Laurent, et sont assez fréquemment capturées par les pêcheurs de morue et de harengs. Elles ne sont d'aucune valeur comme objet comestible; l'huile que l'on extrait de leur foie est seule utilisée.

"L'aiguillat mesure depuis un jusqu'à trois pieds de longueur. Ce qui le distingue des autres, ce sont ses nageoires

dorsales pourvues chacune d'un fort aiguillon légèrement recourbé. A part les piqures qu'il peut infliger avec cette arme, sa petite taille le rend presque inoffensif.

"Le requin à courtes nageoires, comme son nom l'indique, est caractérisé par des membres locomoteurs peu développés proportionnellement à sa taille qui arrive jusqu'à une longueur de 12 pieds. Ses mâchoires sont garnies de cinq à six rangées de dents; les supérieures sont coniques et isolées les unes des autres; quant aux inférieures, très-aplaties latéralement, elles sont presque soudées les unes à côté des autres et leurs pointes tranchantes font l'office d'une scie capable de couper ou déchirer toute espèce de proie. A cause de la lourdeur de ses allures les pêcheurs le craignent peu.

"Le nom de la troisième espèce, le requin du maquereau, vient de l'habitude qu'elle a de poursuivre les bancs de ces poissons qui constituent sa principale nourriture. Ce squalé atteint jusqu'à dix pieds de longueur. Si l'on en juge par l'apparence de ses longues et puissantes nageoires, cet animal doit être doué d'une force et d'une agilité extraordinaires, qui le rendent d'autant plus dangereux que sa gueule est armée d'une manière formidable. Sa voracité l'entraîne souvent, à la poursuite de sa proie ordinaire, jusqu'au milieu des filets tendus au large pour la capture du harong ou du maquereau, et il lui arrive parfois de s'y empêtrer inextricablement. C'est de cette manière qu'a été pris le requin du Commandant N. Lavoie."

Informations.

Les édifices de l'exposition universelle à Paris couvrent une surface de 280,000 mètres. Ils coûtent 41,500,000 fr.

Le patriarche latin de Constantinople a été reçu en audience par le Sultan et lui a donné communication de l'élection de Leon XIII. Sa Majesté a conversé très-amicalement avec l'archevêque et lui a conféré le Grand-Cordon de l'ordre d'Osmanie.

Conditions de ce journal.

L'Abuille paraîtra autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est 75 centins pour les élèves des maisons d'éducation et \$1.00 pour les autres abonnés, invariablement payable d'avance. Cependant les étudiants des séminaires et collèges pourront payer en trois versements, l'un à la rentrée des classes, l'autre à Noël, et le troisième à Pâques. On s'abonne en s'adressant au Secrétaire-Tresorier, Séminaire de Québec, ou aux différents agents.

Agents: A la grande salle, E. Bernier; à la petite salle, O. Côté; chez les externes, O. Gagnon et E. Lortie. St. Hyacinthe, J. Tétreau. Ste. Anne, F. Chabot.